

La stratégie scientifique de l'Andra saluée par un rapport de l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur)

COMMUNIQUE DE PRESSE

(Contacts presse

Annabelle Quénet
01 46 11 83 01
06 31 00 40 87
annabelle.quenet@andra.fr
www.andra.fr

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (**Andra**) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la **loi de programme du 28 juin 2006** relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français **afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.**

L'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), autorité indépendante notamment en charge d'évaluer les organismes de recherche, a examiné la stratégie scientifique de l'Andra et son organisation. Ce rapport souligne le **leadership scientifique de l'Andra dans son domaine et préconise une plus grande valorisation de ses travaux au niveau national et international.**

L'évaluation de l'AERES a porté sur la stratégie de recherche de l'Andra, sa gouvernance en particulier pour les aspects R&D, et cherchait à situer les activités de l'Andra dans un cadre international et face aux enjeux sociétaux.

Une démarche scientifique reconnue

L'Andra gère en propre trois outils de recherche spécifiques : le laboratoire souterrain, l'observatoire pérenne de l'environnement (andra.fr/ope) et les moyens de simulation numérique. Grâce à ces outils, l'AERES affirme que l'Agence est « *le leader internationalement reconnu du stockage en milieu argileux souterrain* » et peut se prévaloir d'une « *maîtrise technique exceptionnelle* ».

Par ailleurs, la stratégie de recherche de l'Agence est fondée sur des partenariats forts et sur la mise en place de groupements de laboratoires. Le rapport indique à ce sujet que « *l'Andra a su saisir la chance unique de mettre en place des partenariats publics, parapublics et privés dans les domaines des sciences dites dures et des sciences sociales* ». Ainsi, l'Andra « *a réussi à créer un réseau scientifique de haute qualité sur ses thématiques et à mettre en place à l'échelle nationale un mode unique de coopération entre institutions* ».

Une gouvernance pertinente dans un système d'acteurs complexe

A la fois en charge d'une activité de recherche au plus haut niveau et opérateur industriel en charge de concevoir le projet de stockage géologique profond (Cigéo), le contexte dans lequel l'Andra évolue est complexe et représente un enjeu fort notamment dans sa composante sociétale. Face à ces défis, le rapport note que « *la gouvernance de l'Agence est pertinente parce qu'elle intègre trois dimensions essentielles : la dimension recherche, la dimension industrielle et l'acceptabilité sociale. Cette intégration nécessite un jeu subtil et bien équilibré.* »



Les évaluateurs recommandent à ce sujet que l'Andra « *intensifie ses interactions avec les parties prenantes au niveau national, notamment afin de mieux anticiper les questions qui émergeront dans le futur débat public Cigéo.* »

Mieux valoriser l'expertise scientifique à l'heure industrielle

Une des principales recommandations du rapport porte sur une meilleure valorisation de ces savoir-faire scientifiques : l'AERES recommande que l'Andra rende plus lisible sa position d'« *acteur majeur de la recherche scientifique française dans ses disciplines de référence* », notamment en renforçant ses liens déjà initiés avec les partenaires de recherche nationaux et internationaux et en favorisant l'émergence de scientifiques leaders.

Pour accompagner la phase industrielle du projet Cigéo, l'AERES recommande de maintenir « *l'effort de recherche fondamentale afin d'assurer une maîtrise scientifique et technique sur les outils de mesure et de modélisation numérique* ».

Le rapport du comité contient des appréciations qui confortent l'Andra dans ses missions et des recommandations pertinentes que l'Agence s'attachera à mettre en œuvre. A l'heure où elle entre dans une phase particulièrement importante du développement de ses projets, l'Andra note avec satisfaction que l'AERES considère que « *le soutien apporté à l'Andra ne soit pas faiblir car c'est un acteur important du dispositif de recherche national.* »